

DÉCEMBRE 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin d'information officiel de la
Municipalité des Bergeronnes



Rétrospective 2023

Souvent, la fin de l'année et le début de la nouvelle est un temps propice pour faire un bilan de l'année. Qu'avons-nous accompli? Qu'avons-nous à améliorer? Que devons-nous préserver?

Accomplissements et préservation

Magali Lavigne, ancienne directrice générale, a su mettre en valeur le développement et proposer une structure en se basant sur les plans d'actions déposés depuis 2020. Ainsi, plusieurs projets ont vu le jour ou se sont tout simplement bonifiés : Le Hangar festif s'est doté d'une programmation régulière ainsi que d'un responsable. De plus, de nombreux équipements ont été acquis et une réfection du bâtiment a été faite. En outre, un tout nouvel événement a été mis sur pied : le RVA Les Ailes du Nord, activité en lien avec l'aviation qui se déroulera de façon annuelle. Un rafraîchissement au niveau de certains équipements de la Salle de quilles ainsi que de la collection locale de la Bibliothèque a été bénéfique en assurant la pérennité des activités ayant lieu à l'intérieur de ces installations. Le Salon bleu a été rénové et la programmation sportive a été reconduite en 2023. Les travaux au niveau du garage municipal ont été exécutés, un responsable a été embauché au Kiosque d'information touristique et une augmentation des heures d'ouverture de la Bibliothèque a multiplié les services offerts aux citoyens. Un budget participatif et un comité de parents pour la réfection du Parc Les Petits Sourires ont été mis sur pied, valorisant la participation citoyenne et la mise en œuvre de projets collectifs. Les prémices de plusieurs projets ont vu le jour et le tout évoluera certainement en 2024.

Pour ce qui est des améliorations à apporter, il est certain qu'une plus grande stabilité au niveau de la direction ne serait pas de refus! C'est d'ailleurs ce qu'on se souhaite pour 2024.

Sur ce, passez de joyeuses fêtes. Pour 2024, la Municipalité vous souhaite bonheur, prospérité, santé.

Ce qu'il se passe au pays des baleines :

Conseil & administration
PAGES 02 À 07

Travaux publics
PAGE 07

Urbanisme
PAGE 07

Développement
PAGE 08

Loisirs
PAGE 09

Salle de quilles
PAGE 10

Bibliothèque municipale
PAGE 11

Organismes
PAGES 11 À 14

Événements hivernaux
PAGES 14 À 16



Départ M. Langlois

La Municipalité des Bergeronnes tient à remercier Monsieur Paul Langlois de sa contribution inestimable à son organisation! Avenant, sociable et dynamique, M. Langlois, en poste depuis juillet dernier à titre de directeur général intérimaire, a su relever les nombreux défis qui se sont posés au quotidien dans le cadre de sa fonction avec brio.

Merci infiniment, M. Langlois!



Prochaines séances du conseil



Lundi, 18 décembre 2023, 19 h, à la salle du conseil.

Lundi, 15 janvier 2024, 19 h, à la salle du conseil

Bienvenue à tous !



Horaire de la période des fêtes

BUREAU MUNICIPAL

Prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2023 jusqu'au 7 janvier 2024 inclusivement. Nous serons de retour le 8 janvier 2024 avec les heures d'ouverture habituelles.

Joyeux temps des fêtes à tous!
Passez du bon temps en famille
et avec vos amis!

De la part de toute l'équipe de la Municipalité des Bergeronnes

Pour toute urgence

Veillez téléphoner M. Dave
Gagné au 418 232-6244
poste 1231





Les échos du dernier conseil municipal

BUDGET 2024 : ADOPTÉ

Le conseil municipal a adopté ses prévisions budgétaires pour la prochaine année financière 2024, mercredi le 13 décembre dernier.

13 décembre – Les membres du conseil municipal ont déposé et adopté le budget 2024, un budget équilibré qui comporte des dépenses de 3 087 264 \$ et des revenus équivalents. À titre informatif le montant de la collecte des taxes et celui des tarifs de services en 2024 ne représentera que 55 % du total des revenus prévus. La bonne nouvelle, c'est que les membres du conseil, appuyés par la direction municipale, ont réussi à maintenir le niveau des taxes et des tarifications des services à un taux moindre que celui de l'inflation. L'ensemble des taxes et des tarifs des services municipaux représente une hausse de 4.3 %. À titre d'exemple le taux de la taxe foncière passe de 1.87 \$ à 1.89 \$.

Outre le taux d'inflation à plus de 4.8 %, la croissance du service des ordures administré par la MRC (la municipalité régionale de comté) augmente de 8,3 %, le coût du service de sécurité d'incendie subit aussi une hausse significative.

Le conseil a aussi déterminé de nouveaux champs de taxations fondés sur l'article 244.30 de la loi sur la fiscalité municipale du Québec afin d'établir une plus grande équité entre les contribuables de la Municipalité.

Ainsi, les taxes se définissent dorénavant comme suit : taxe résidentielle, taxe non résidentielle, taxe commerciale, taxe industrielle et taxe portant sur les terrains vagues desservis par le service d'aqueduc et d'égout.

Ce nouveau tableau de taxation vise à mieux répartir les charges fiscales entre les différentes catégories de contribuables, plutôt que d'imposer le fardeau fiscal essentiellement sur les épaules des propriétaires d'habitations résidentielles.

Par ailleurs, la rénovation du réseau d'aqueduc s'amorcera en 2024 avec la rédaction des plans et devis du bâtiment de filtration. La rue de la Mer, à partir de la Polyvalente, sera restaurée avec l'installation d'une nouvelle tuyauterie pour l'eau potable. Le conseil a aussi planifié l'implantation d'un nouveau parc, la construction de la Place Rodolphe Pagé, un complexe de services dotés d'équipements sanitaires, et, finalement, celle-ci a chois d'investir plus de 146 564 \$ de plus que l'an dernier dans le réseau routier.

Nous invitons tous les citoyens et citoyennes intéressés par le budget 2024, le programme triennal d'immobilisation ou encore le règlement sur la taxation à consulter le bulletin municipal de janvier prochain qui contiendra les données complètes relatives à l'exercice budgétaire 2024.



Le Conseil municipal du 20 novembre 2023

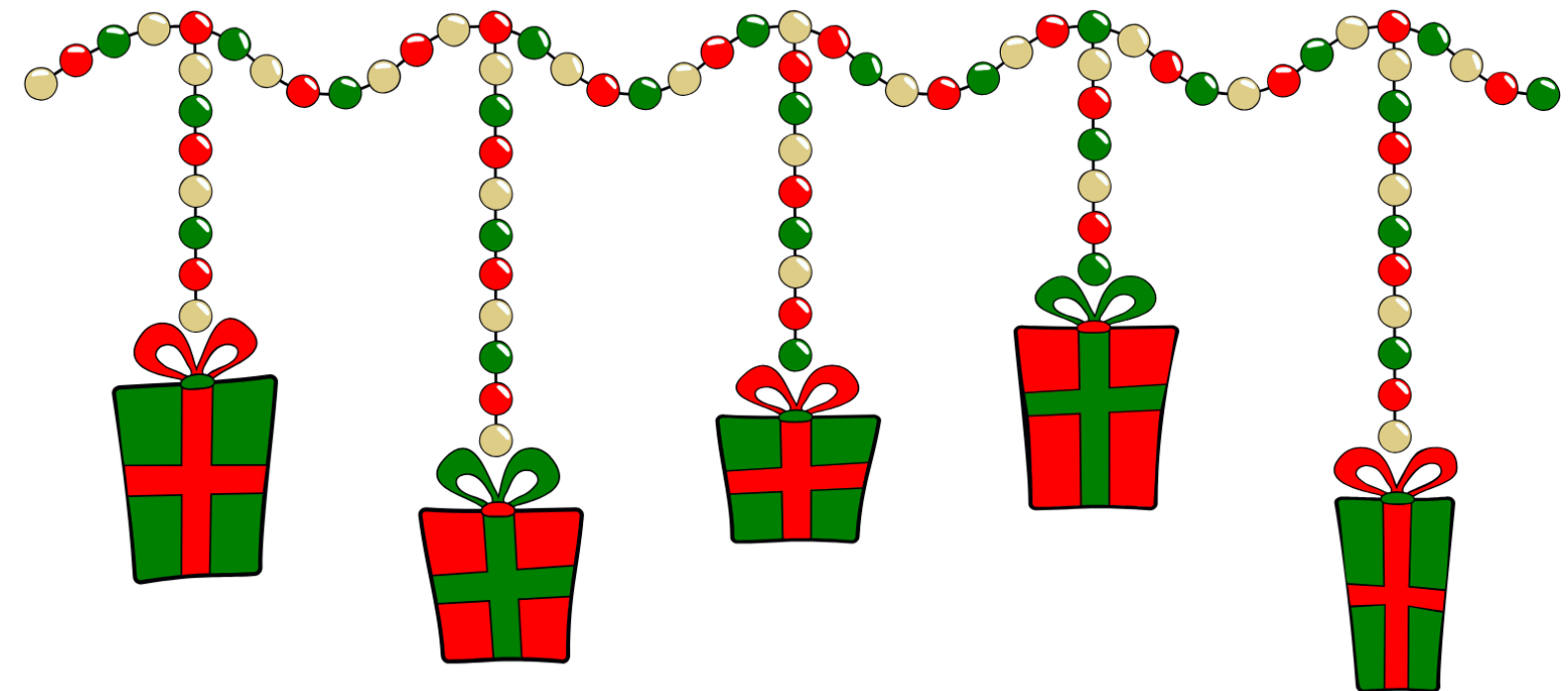
Les élus procèdent à l'embauche d'une directrice générale.

20 novembre 2023 - Le conseil municipal a profité de sa séance régulière du 20 novembre dernier pour procéder à l'embauche de madame Nicole Maltais au titre de Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière. Résidente des Bergeronnes, madame Maltais possède une excellente expertise en milieu municipal et une solide expérience comme gestionnaire. La nouvelle directrice générale a été embauchée à la suite d'un processus de qualification menée par une firme indépendante et issue d'une recommandation unanime d'un comité de sélection.

Les membres du conseil ont aussi approuvé un mandat de remplacement de la conduite d'aqueduc sur la rue de la Mer, ont accordé un contrat à la firme Devicom de Chicoutimi pour des fins d'analyses du réseau informatique de la Municipalité et ont voté pour le remplacement de l'antenne pour les ondes de radio du service de sécurité d'incendie. D'un point de vue financier, le renouvellement d'un prêt de 1.3 M \$ a été autorisé. Le prêt a été effectué en 2015 pour des travaux réalisés à l'époque sur le quai des Bergeronnes.

Enfin les membres du conseil ont fixé les dates des séances de la prochaine année et nous vous invitons à la toute première séance de janvier soit lundi le 15 janvier 2024.

À toutes et à tous, au nom des membres du conseil municipal et de l'ensemble des employés de la Municipalité, vous sont adressés des souhaits de bonne année. Que cette année vous apporte santé et succès.





Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Avis de nomination

Les Bergeronnes, 11 décembre 2023 - La Municipalité des Bergeronnes est fière de vous annoncer la nomination de madame Nicole Maltais au poste de directrice générale. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, madame Maltais sera appelée à utiliser ses nombreuses compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles précédentes en ce qui a trait aux ressources financières, aux matières résiduelles et aux secteurs du tourisme, de la culture, de la vie communautaire et des loisirs.

Détentriche d'un Certificat en administration des affaires de l'Université de Laval de Québec et d'une Technique administrative, option finances, du Collège de Rosemont de Montréal, Madame Maltais s'est jointe à la Municipalité de Sacré-Coeur à titre de directrice des loisirs, de la culture et du tourisme pour ensuite se diriger vers l'administration puis vers la coordination des opérations du service technique et de l'environnement à la MRC HCN. Son parcours professionnel diversifié fait foi de ses compétences et de sa polyvalence, qualités essentielles dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Madame Maltais est entrée en poste le 4 décembre dernier. La Municipalité lui souhaite la plus cordiale des bienvenues et espère l'avoir s'épanouir au sein de sa nouvelle équipe de travail pendant de nombreuses années!

Source : Municipalité des Bergeronnes

424, rue de la Mer
Les Bergeronnes, Québec, G0T 1G0
418 232-6244



Voeux du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La période des Fêtes de Noël est le temps pour chacun de nous de dresser le bilan de ce qui a été accompli en 2023. Du côté de l'équipe municipale, tous les efforts ont été déployés pour avancer ensemble et faire de notre village une communauté toujours plus vivante. Je tiens à remercier tous les conseillers pour les innombrables heures consacrées au développement de notre communauté bergeronnaise. Leurs voix se joignent d'ailleurs à la mienne pour exprimer notre plus grande reconnaissance à chacun des employés de la Municipalité pour le travail accompli dans le plus grand souci du bien-être de nos citoyens et visiteurs.

Pendant cette période des festivités qui arrive à grand pas, j'aimerais que chacun de nous ayons une pensée pour les gens qui apportent leur soutien à ceux qui vivent des difficultés, une pensée également pour tous les citoyens jeunes et âgés qui participent à la vie communautaire de notre village en organisant des activités, et enfin une pensée toute spéciale pour nos concitoyens qui ont vécu des épreuves difficiles pendant l'année qui se terminera bientôt.

Soyons solidaires dans nos épreuves et dans nos succès.

Pour 2024, pour continuer d'avancer ensemble, je vous invite à déposer au pied du grand sapin bergeronnais, « de nous à nous, avec tout notre amour » :

- une participation de plus en plus grandissante à la vie communautaire;
- une bonne dose d'accueil et d'ouverture envers l'autre afin que chacun joue bien son rôle d'ambassadeur auprès de nos nouveaux arrivants et qu'ainsi nous participions à l'avènement d'un monde meilleur.

Me faisant porte-parole de tous les élus du village, je vous souhaite à tous de Joyeuses fêtes.

Nathalie Ross, maire



Calendrier des séances du conseil 2024

15 janvier 2024	2 juillet 2024
12 février 2024	19 août 2024
11 mars 2024	9 septembre 2024
8 avril 2024	15 octobre 2024
13 mai 2024	11 novembre 2024
10 juin 2024	9 décembre 2024

La tenue des séances se dérouleront à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424 rue de la Mer et débuteront à 19 h.

Déneigement

Il est strictement interdit de déposer ou de jeter la neige sur les voies de circulation ou sur les accotements des chemins publics.

Ces amoncellements créent un obstacle pouvant gêner la conduite des automobilistes et entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.



Stationnement en période de tempête

En période de tempête et de déneigement, la Municipalité des Bergeronnes demande aux citoyens et aux visiteurs de ne pas stationner leur voiture en bordure de la rue car cela rend le travail des déneigeurs moins évidents et efficaces.

Alors, à la prochaine bordée de neige, pensez à vous garer dans le stationnement de votre maison.



MÉMO POUBELLE

COMMENT PLACER VOTRE POUBELLE AU CHEMIN

Placer à la limite de votre terrain

Interdit sur la voie cyclable et/ou trottoir

Interdit sur la chaussée

MERCI DE VOTRE COLLABORATION
CHERS CITOYENS!

EN BREF !

Budget participatif

Le processus de Budget participatif va bon train. Le Comité de pilotage est très fier de constater le succès de la phase d'appel de projets qui s'est soldée par le dépôt de 17 projets citoyens. Après examen par le Comité d'analyse, voici les résultats concernant l'admissibilité des idées :

10 sont admissibles;
5 sont non admissibles;
2 nécessitent une autorisation d'un tiers avant la période de votation.

Parmi les idées soumises, 4 projets se dédoublent et peuvent être rassemblés en 2 projets distincts. Pour l'efficacité de l'atelier, ces idées ont donc été rassemblées et 10 projets ont été développés. Au terme de l'atelier, 1 projet a finalement dû être écarté du lot puisqu'il a été convenu qu'aucune entente ne pourrait être conclue avant la période de votation. Voici donc la liste des projets qui seront discutés avec le Comité d'analyse au cours de la phase d'analyse technique, financière et juridique :

- Parc à chiens;
- Sentier balisé;
- Parc des générations;
- Plantation d'arbres fruitiers;
- Compostage;
- Réserve Pokémienne;
- Biodigesteurs;
- Lieu de détente pour ados;
- Aménagement de la Base de Plein-Air.

À la suite de cette analyse, le Budget participatif en sera à sa dernière phase et non la moindre : le vote. C'est donc un rendez-vous, en début d'année prochaine. Le Comité vous tiendra au courant des dates exactes lorsque celles-ci seront connues.



Plusieurs projets se poursuivront en 2024. Parmi eux, notons la construction d'un Carrefour pluridisciplinaire à la Base de Plein-Air, la présentation du plan d'aménagement du noyau villageois, la mise en ligne du nouveau site web municipal, la construction d'une piste de Pumptrack et, finalement, l'envoi du plan d'action des Politiques familiale et MADA à toutes les adresses postales. Des informations concernant les avancées de ces projets vous seront transmises en 2024, sur le site web, le bulletin municipal et la page Facebook de la Municipalité des Bergeronnes.



Programmation culturelle et sportive hivernale

OHÉ! OHÉ!

Tu cherches une activité pour bouger ou développer ton côté artistique ? Alors, suis-nous car, cet hiver, il en aura pour tous les goûts à la Municipalité des Bergeronnes.

- Yoga;
- Qi Gong;
- Club de lecture, tricot et Donjons & Dragons;
- Ballet;
- Club de raquette;
- Circuit;
- Art dramatique;
- Gigue;
- Danse sociale;
- Midi-ski;
- Initiation au ski de fond (jackrabbitt);
- Et bien plus!



Restez à l'affût car la programmation sortira au retour des fêtes en 2024 !!!

HEURES D'OUVERTURE DES FÊTES

Salle de quilles

26 et 27 décembre 2023	13 h à 17 h
28 et 29 décembre 2023	13 h à 0 h
30 décembre 2024	Fermé
31 décembre 2024 - BYE BYE !	17 h à 0 h
1 janvier 2024	Fermé
2 et 3 janvier 2024	13 h à 17 h
4 - 5 et 6 janvier 2024	17 h à 0 h

*Reprise de l'horaire régulier à partir du jeudi, 11 janvier 2024

Jusqu'au 23 décembre, horaire régulière !

Bergeronnes en lumière!

2e édition

La Municipalité des Bergeronnes brille pour Noël!

Chers citoyens, nous vous invitons à illuminer et à décorer votre maison pour la période des Fêtes. Parmi les participants, trois prix seront remis par notre jury le samedi, 16 décembre, 17 h, devant l'édifice municipal, sous le sapin communautaire.

Vous êtes également invités à venir faire un tour à l'édifice municipal afin de voter pour vos trois coups de cœur. Les billets devront être déposés dans la boîte magique à cet effet se trouvant à la réception à partir du 1er décembre.

Patinoire

La patinoire extérieure des Bergeronnes est enfin ouverte. Restez à l'affût sur notre page Facebook de la Municipalité des Bergeronnes pour les avis de fermeture selon les conditions météorologiques.

À vos patins mesdames et messieurs !



BONNE ANNÉE

2023

DIMANCHE, 31 DÉCEMBRE

À LA SALLE DE QUILLES DES BERGERONNES

DÉCEMBRE 21 2023

5 à 7 Latino

Bachata, meringue, salsa, reggaeton et encore plus!

PORTE OUVERTE avec DJ

À la Salle de quilles des Bergeronnes

ACTIVITÉS Festives À LA BIBLIO

Dimanche, **3 décembre**, 10 h : Conte avec Mme Chose

Dimanche, **10 décembre**, 10 h : Bricolage et décoration du sapin de la bibliothèque

Dimanche, **17 décembre**, 10 h : Heure du conte de Noël

Bibliothèque municipale

Prendre note que la bibliothèque sera fermée pendant la période des fêtes, du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

COTISATION ANNUELLE

Le Morillon CLUB PLEIN AIR

CARTE DE MEMBRE ANNUELLE
40 \$ pour la saison 2023-2024 (par personne)

BILLET JOURNALIER
8 \$ pour la journée (par personne)

***GRATUIT pour les enfants de 18 ans et moins.**

Le Club Plein Air Le Morillon est un Organisme de bienfaisance selon la Loi de l'impôt sur le Revenu. Reçus d'impôt disponibles pour tout montant excédentaire à la cotisation annuelle.

Paiement par virement Interac à l'ordre du Club Plein Air Le Morillon
Par courriel : clubpleinairlemorillon@hotmail.com
Question : Club Plein Air Le
Réponse : Morillon

Paiement par virement électronique : Entre personnes Desjardins
Institution : Caisse Populaire Desjardins Saguenay-St-Laurent
No de la succursale : 202420
No de l'institution : 815 No de compte : 3032125

Suivez-nous sur notre page Facebook **Club Plein Air Le Morillon** pour l'état des sentiers, le calendrier des activités, les commentaires et les photos des utilisateurs.

Merci de continuer à encourager le travail des bénévoles oeuvrant au maintien des activités du Club depuis 1995 !

BONNE RANDONNÉE ! PROFITEZ DE L'HIVER !

Le Comité du Club Plein Air Le Morillon

CHASSEZ VOS SKIS CET HIVER !

BRUNCH Noël

Venez nous rejoindre pour célébrer la fin de l'année !

Gratuit | Sans inscription
10h, le 17 Décembre
Activités | Surprises | Photobooth
514 rue du Boisé, Bergeronnes

Ressource Parentants
La famille Une force à soutenir

CLUB PLEIN AIR LE MORILLON
ACTIVITÉS HIVERNALES
SAISON 2024

Soirées clair de lune
 Samedi le 27 janvier
 Samedi le 24 février
 Vendredi le 23 mars

Club ski de fond
 Vous recherchez des partenaires de ski ? Joignez-vous à nous tous les mardis à 18 h 30 à partir du 9 janvier 2024.

Soirée causerie
 Parlons de ski, de fartage et plus! Café et biscuits seront servis. Salle du conseil de la Municipalité des Bergeronnes, date à venir.

Midi-ski
 Besoin d'une pause santé? Joignez-vous à nous pour les midis-ski.

Cours de Jackrabbit
 Cours d'initiation au ski de fond pour vos enfants. Sondage à venir pour déterminer les dates.

* Plus de détails à venir sur notre page Facebook

Bonne saison de ski!

BISCUITS DE Noël
 AVEC LE COMITÉ DES BÉNÉVOLES
SAMEDI, 16 DÉCEMBRE, 14H
ÉDIFICE MUNICIPAL DES BERGERONNES

JEUNES de 5 ans et plus, venez participer à un atelier de décoration de biscuits de NOËL !

Rejoignez-nous avec vos grands-parents ou vos parents pour transformer des biscuits ordinaires en œuvres d'art comestibles.

Nous fournissons les biscuits, le glaçage coloré, les bonbons étincelants et tout le matériel nécessaire. Tout ce que vous avez à apporter, c'est votre sourire et votre imagination.

Confirmez votre présence auprès de Sarah Côté au 418 232-6244, poste 1226, avant le 13 décembre prochain pour que nous puissions préparer suffisamment de biscuits pour tous nos petits chefs pâtissiers!

Messe du soir de Noël

24 décembre 20h
 à l'église des Bergeronnes

CLUB PLEIN AIR LE MORILLON
 Carte des sentiers

MERCI DE RESPECTER LES SENTIERS ET LA NATURE!

LÉGENDE

- SENTIER SKI DE FOND CLASSIQUE**
 - SENTIER TRACÉ QUOTIDIENNEMENT
 - - - SENTIER TRACÉ SEULEMENT LES FINS DE SEMAINE
- SENTIER POLYVALENT**
 - 1 SECTION 1 : 1.7 KM (ALLER SEULEMENT)
 - 2 SECTION 2 : 1.5 KM (ALLER SEULEMENT)
 - 3 SECTION 3 : 2.6 KM (ALLER SEULEMENT)
 - 4 SECTION 4 : 0.5 KM (ALLER SEULEMENT)
- SENTIER DE RAQUETTE ET/OU SKI HORS PISTE**
 - 1 BOUCLE 1 : 3 KM
 - 2 BOUCLE 2 : 1.6 KM
 - 3 BOUCLE 3 : 2.4 KM

LE SENTIER FAIT 14 KM À PARTIR DE LA PISTE D'AVION JUSQU'AU CAMPING BON-DÉSIR (ALLER-RETOUR)

LE SENTIER FAIT 13 KM À PARTIR DE LA PISTE D'AVION JUSQU'AU CAMPING BON-DÉSIR (ALLER-RETOUR)

TRACÉS LONGEANT LA PISTE DE SKI DE FOND ET/OU RACCORDEMENT AUX 3 BOUCLES

AUTRES SENTIERS DE RAQUETTE ET/OU DE SKI HORS PISTE DISPONIBLES AU CAMPING BON-DÉSIR (VOIR CARTE)

RELAI LE MORILLON
 STATIONNEMENT
 P1 - PISTE D'AVION
 P2 - RUE DU FLEUVE
 P3 - CAMPING BON-DÉSIR

SECTION AVEC PENTES. PRUDENCE!

1:20 000

À LA PATINOIRE EXTÉRIEURE DES BERGERONNES

MATCH DES ÉTOILES BERGERONNAISES
 2E ÉDITION

SUIVI D'UN 5 À 7 À LA SALLE DE QUILLES !

Venez voir nos perséides filer sur la glace à l'occasion d'un match amical

JEUDI, 28 DÉCEMBRE 2023
14 H

Intéressé à jouer?
 Contactez Pierre Petit au 418 514-8973

ACHAT LOCAL
 (informe-toi auprès de ta MRC)

COMPLICITÉ SOLIDARITÉ VITALITÉ
 ACHAT LOCAL HAUTE-CÔTE-NORD

Tout le MONDE GAGNE

PAYEZ 100\$
REÇEZ 150\$

J'ACHÈTE LOCAL

Infos à savoir avant de glisser !

Avant de débuter votre activité de glissade, prenez connaissance de la réglementation affichée sur place pour diminuer les risques d'accident et de blessures.

Pour les enfants de 12 ans et moins, il est obligatoire d'être accompagné par un adulte.

Heures d'ouverture : 9 h à 21 h

Bonne glissade à tous!



GLISSADES SUR TUBE
(ILLUMINÉES EN SOIRÉE)

DERRIÈRE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DES BERGERONNES
424, RUE DE LA MER

418 232-6244, poste 1226
Municipalité des Bergeronnes

Gratuit pour tous!
Tubes et soucoupes disponibles sur place.

Ouverture prévue prochainement, selon la température. Restez à l'affût sur notre page Facebook!

MATCH D'IMPRO DE NOËL
PRÉSENTÉ PAR LA LIGUE D'IMPRO AMICALE

PUBLIC, JOUEURS, ARBITRE ET ANIMATION MUSICALE SERONT AU RENDEZ-VOUS POUR CETTE ÉDITION SPÉCIALE DES FÊTES!!!

VENDREDI, 15 DÉCEMBRE, 19 H 30
À LA SALLE DE QUILLES DES BERGERONNES

CONTRIBUTION VOLONTAIRE POUR L'ANIMATION MUSICALE!

ON VOUS ATTEND HABILLÉS AUX COULEURS DE NOËL!!!



Les Bergeronnais brillent
2e édition

TU ES INVITÉ À PARTICIPER À L'ILLUMINATION DU SAPIN COMMUNAUTAIRE SAMEDI LE 16 DÉCEMBRE 2023, DÈS 14 H, À LA MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES. AU MENU : SURPRISES ET ACTIVITÉS POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS !

JOINS-TOI À NOUS POUR CETTE JOURNÉE FÉRIQUE !

14 h
Atelier de décoration de biscuits de Noël accompagné d'un parent ou un grand-parent (sur inscription)

15 h 30
Saynète : Les élèves de l'atelier d'art dramatique présentent: Le Père Noël a des problèmes

16 h 30
Illumination du sapin communautaire et chants de Noël (à l'extérieur)

17 h
Venue du Père Noël et distribution des cadeaux (à l'extérieur)

Merci à notre partenaire!
Desjardins
Caisse populaire du Saguenay-Saint-Laurent

Les activités se dérouleront à l'édifice municipal des Bergeronnes !